

Règlement & Informations Séjour ski 2019 Communauté de Communes Ventoux Sud



Si tout est fait pour rendre un séjour le plus agréable possible, la réussite de celui-ci dépend, pour une grande part, de l'engagement de chacun, au sein du groupe, du respect des autres et des règles de vie commune, à toutes et à tous.

Concernant le tabac

S'il n'est pas interdit de fumer, uniquement pour celles et ceux dont les parents ont signé une autorisation, il est important de savoir que la consommation de cigarettes est limitée, dans l'espace, le temps et qu'il est absolument interdit de fumer dans la structure d'accueil, les transports collectifs, ainsi que dans tous les lieux publics.

Concernant le vol

Tout problème de cet ordre engendra, rigoureusement, les mêmes conséquences, à savoir un rapatriement aux frais de la famille du jeune concerné, le vol étant un acte intolérable. Les parents doivent, précisément, informer leur enfant que les risques, même pour les petits délits, peuvent avoir des effets considérables, pouvant aller de la procédure policière au judiciaire.

Concernant la drogue et l'alcool

Absolument proscrits du séjour. Dans le cas de consommation constatée, le produit sera saisi, détruit, comme précaution élémentaire et non conservé comme preuve. En cas d'incident, le rapatriement disciplinaire du jeune concerné sera immédiatement enclenché, avec sa famille, qui aura à sa charge l'ensemble des frais du voyage retour.

l'ensemble de ces consignes ne sera, bien évidemment pas négociable

Attention

Tout participant sera responsable de son argent de poche, son appareil photo, son portable, sa tablette, son i-pod, son i-pad, etc. Celles et ceux qui le souhaitent, pourront confier leur argent de poche, au directeur du séjour.

Quartiers libres

Des temps libres pourront être mis en place, selon des règles très précises (groupe, espace et temps). Ils permettront aux jeunes d'évoluer, en autonomie encadrée, sur la structure d'accueil et les extérieurs proches de celle-ci. Ils répondront à des normes de sécurité, préalablement définies, et connues de toutes et tous.

Respect & savoir vivre

Se montrer tolérant et respectueux envers ses collègues, envers l'équipe d'encadrement qui a l'entière responsabilité de la bonne marche du séjour, envers les personnels et occupants du lieu d'accueil, envers les populations locales et leur mode de vie, et ce, au quotidien.

Les comportements déviants ne pourront être acceptés, car ils sont totalement incompatibles avec la vie en collectivité que nous souhaitons partager, durant nos séjours.

En cas de problème majeur, un seul avertissement, qui aura valeur de mise en garde, sera donné, avant la prise de contact avec la famille.

Les jeunes et leurs parents doivent, impérativement, adhérer en parfaite connaissance de cause, à toutes les règles énoncées, ci-dessus.

D'autres règles pourront être convenues, sur place, selon le déroulement de nos journées.

Un séjour "au top" passe par l'engagement participatif, sans faille, de chaque membre du groupe (participants et encadrants, bien sûr).

Signature du jeune, suivie du Nom & Prénom Signature des parents ou des responsables légaux

Prix

160€ / 180€ / 200€ selon le quotient familial, incluant la pension complète, le transport, la location du matériel (ski ou snowboard) et les forfaits-ski.

Départ/Retour

Départ : lundi 18 Février 2019 en début de matinée. L'heure précise vous sera communiquée ultérieurement. Point de prise en charge du groupe : Parking Terra Ventoux (Mormoiron).

Prévoir un pique-nique et un goûter.

Retour : samedi 23 Février 2019 en in d'après-midi : heure à confirmer

Lieu du séjour

Chalet-Hôtel «Chez Franz» www.hotel-franz.com - Station du Seignus dans le Val d'Allos (04260)

Tél : 04 92 83 01 06

Nombre de participants

30 jeunes de la CCVS et 5 animateurs.

Transport

Autocar pour le trajet aller-retour Mormoiron/Ancelle. Sur place, l'ensemble des déplacements se feront à pied.

Activités

Ski alpin ou Snowboard

Santé

Si votre enfant suit un traitement durant tout ou partie du séjour, l'ordonnance du médecin devra obligatoirement être jointe. Les médicaments seront remis au directeur, dans l'emballage d'origine, avec notice d'utilisation, nom et prénom du jeune inscrit dessus. Pour celles et ceux sujets au mal des transports, penser au traitement approprié pour l'aller et le retour et prévoir des sacs en plastique.

Argent de poche

Si vous souhaitez donner de l'argent de poche à votre enfant, nous vous suggérons de le remettre à un animateur, le jour du départ, dans une enveloppe à son nom avec la somme notifiée.

Matériel de ski

Important : Tout le matériel de ski & snowboard est loué sur place. Il est donc inutile de remettre chaussures ou skis à votre enfant s'il en possède déjà. Seuls les casques personnels seront acceptés.

Divers

Eviter les objets de valeur. Les téléphones portables sont autorisés mais seront obligatoirement éteints pendant les repas et durant la nuit. Les baladeurs MP3, les consoles de jeux et téléphones portables seront sous l'entière responsabilité des jeunes.

N'hésitez pas à communiquer tout autre élément d'ordre médical ou non, considéré par le représentant légal de l'enfant, comme susceptible d'avoir des répercussions éventuelles, sur le bon déroulement de ce séjour.

Pièces à fournir

Fiche d'inscription, fiche sanitaire de liaison, copie de l'attestation de la carte vitale où apparaît le nom de votre enfant, certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski, copie de la carte d'identité, 1 photo.

Renseignement :
Service Jeunesse CCVS
Antenne Mormoiron

04 90 61 78 85 ou

06 40 44 00 95

Mail : resadoccv84@gmail.fr

Cette liste vous est proposée, à titre indicatif, pour garantir un maximum de confort à votre enfant, lors de son séjour.
Cependant certains vêtements ou accessoires mentionnés, sont obligatoires !

Vie quotidienne

- Trousse de toilette : savon ou gel douche, shampoing, dentifrice, brosse à dents, brosse à cheveux, élastiques pour les cheveux longs.
- Serviette de toilette et éventuellement gant de toilette
- Sous-vêtements
- Pulls / sweats
- Pantalons / jeans
- Veste / polaire
- Gants, écharpe et bonnet
- Après-ski (boots)
- Baskets / tennis
- 1 tenue décontractée (ex : survêtement, jogging)
- 1 paire de chaussons ou chaussures d'intérieur
- 1 pyjama ou tenue de nuit
- 1 sac pour le linge sale

Sur les pistes

- Longues chaussettes de ski
- Collants ou leggings
- Gants imperméables
- Combinaison ou ensemble de ski
- Vêtements chauds à mettre sous la tenue de ski
- Masque de ski ou lunettes de soleil

Prévoir un petit sac à dos et une gourde (éventuellement).
Stick à lèvres, crème solaire écran total, masque de ski, gants imperméables et après-ski / boots, sont obligatoires !

Dossier à retourner à la Communauté de Communes Ventoux Sud

Identité du participant au séjour

Nom				Prénom		
Sexe	<input type="radio"/> m <input type="radio"/> f	Taille		Poids		Pointure
Date de naissance				Lieu de naissance		
Le jeune est-il déjà parti en centre de vacances avec la CCVS				<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non	

La famille

Père						
Nom			Prénom			
Adresse						
CP & Ville			Mail			
Tél Domicile		Tél Travail		Tél Mobile		
N° Sécurité Sociale						
Mère						
Nom			Prénom			
Adresse <small>*si différente de celle du père</small>						
CP & Ville			Mail			
Tél Domicile		Tél Travail		Tél Mobile		
N° Sécurité Sociale						
N° Allocataire familial obligatoire (CAF, MSA, RSI) Merci de joindre l'attestation						

Situation familiale

En cas de séparation
qui a la tutelle de l'enfant ?

Père Mère Les deux

Qui en a la garde ?

Père Mère Les deux

Personne à joindre en cas d'urgence

Nom, Prénom

Adresse

Téléphone

Autorisations

Je soussigné(e), nom et prénom,
agissant en qualité de père*, mère*, tuteur légal*, responsable de l'enfant, nom et
prénom

Autorisation médicale

autorise la Communauté de Communes Ventoux Sud à prendre toutes les mesures d'urgence et faire pratiquer toute intervention chirurgicale nécessaire, en cas d'accident survenu à mon enfant.

Autorisation droit à l'image

autorise la Communauté de Communes Ventoux Sud à prendre mon enfant en photo et/ou qu'il / elle figure sur un support de communication (revues municipales, site internet,...).

Autorisation de participation

autorise mon enfant à participer au SÉJOUR ADO SKI organisé par la CCVS, du 18 février au 23 février 2019 AU VAL D'ALLOS.
Joindre obligatoirement un certificat médical de pratique des sports de glisse.

Extrait du règlement du séjour

Le montant du séjour sera facturé, à l'issue de celui-ci.
Il devra être réglé, dans les délais impartis, au Centre des Finances Publiques 219
Avenue du Comtat Venaissin, 84200 Carpentras.

Je soussigné(e), nom et prénom..... agissant en
qualité de père*, mère*, tuteur légal*, responsable de l'enfant, nom et prénom
..... déclare que les renseignements fournis sont
exacts et m'engage à ce que le règlement du séjour soit respecté par mon enfant.
Fait à le

Signature du père, de la mère ou des responsables légaux :

INFO SÉJOUR SKI

Prix :

160€ / 180€ / 200€ selon le quotient familial incluant l'hébergement, la pension complète, le transport, la location du matériel et les forfaits ski.

Départ :

Lundi 18 février 2019. L'heure sera donnée à la réunion d'informations.

Les rendez-vous de départ sont le parking de la Cave Terra Ventoux (point de vente) à Mormoiron et le parking du collège à Sault.

Prévoir un pique-nique.

Retour :

Samedi 23 février 2019 (en fin d'après-midi / heure à confirmer)

Lieu :

Chalet-Hôtel «Chez Franz»
www.hotel-franz.com - Station du Seignus dans le Val d'Allos (04260)

Tél : 04 92 83 01 06

Participants :

30 jeunes de 12 à 17 ans et 5 encadrants.

Transport :

Autocar pour le trajet aller-retour Mormoiron/Val d'Allos. Sur place : navettes gratuites pour les déplacements sur les sites du Val d'Allos (Village, Seignus et La Foux).

Pour les enfants sujets au mal des transports, penser au traitement approprié pour l'aller et le retour et prévoir des sacs en plastique.

Santé :

Si l'enfant suit un traitement durant le séjour, l'ordonnance du médecin devra obligatoirement être jointe. Les médicaments seront remis à un animateur dans l'emballage d'origine, avec notice d'utilisation, nom et prénom de l'enfant inscrits dessus.

Divers :

Eviter les objets de valeur. Les téléphones portables sont autorisés mais seront obligatoirement éteints pendant les repas et durant la nuit. Les baladeurs MP3, les consoles de jeux et téléphones portables seront sous l'entière responsabilité des jeunes. Si vous souhaitez donner de l'argent de poche à votre enfant, nous vous suggérons de le remettre à un animateur, le jour du départ, dans une enveloppe à son nom avec la somme notifiée. N'hésitez pas à communiquer tout autre élément d'ordre médical ou non, considéré par le représentant légal de l'enfant, comme susceptible d'avoir des répercussions éventuelles, sur le bon déroulement de ce séjour.

Important :

Tout le matériel de ski / snowboard est loué sur place. Il est donc inutile de remettre chaussures ou skis à votre enfant s'il en possède déjà. Seuls les casques personnels seront acceptés.

INFO SÉJOUR SKI

Pendant le séjour :

Des informations concernant le déroulement du séjour vous seront transmises le 18, 20 et 22 en soirée sur vos adresses mail ou portable.

Météo :

Si vous souhaitez connaître la météo de notre semaine, nous vous invitons à vous rendre sur le site de www.meteociel.fr.

La station Val d'Allos / Le Seignus

Dans les Alpes du Sud, aux sources du Verdon, et aux portes du Parc National du Mercantour, le Val d'Allos a la particularité d'offrir sur une seule et même commune un village traditionnel à 1400m d'altitude, et deux stations de ski :

Le Seignus (station de 1500m à 2491m d'altitude), relié au village par-télécabines.

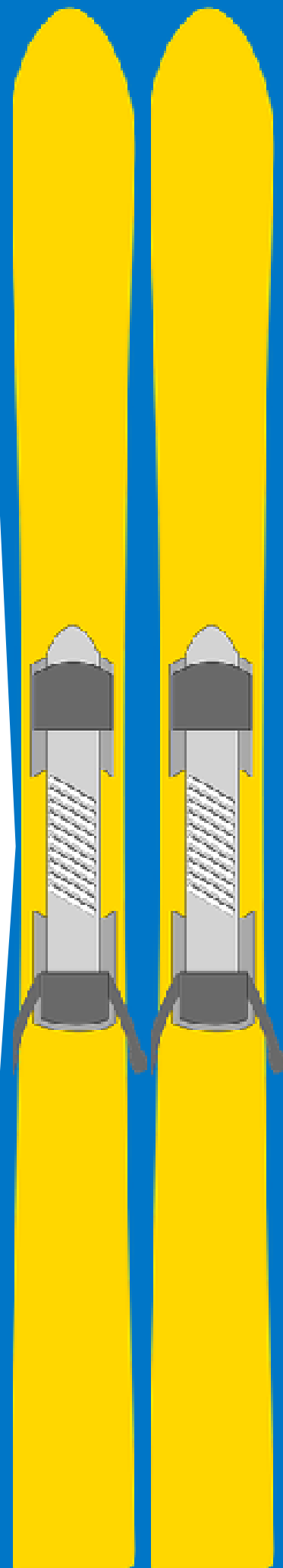
La Foux (station de 1800m à 2600 m d'altitude) distante de 7 kms du village.

La station de ski Val d'Allos/ Le Seignus est une destination-ski en famille par excellence. Elle dispose, d'ailleurs, de l'appellation station-village de par sa liaison par télécabines qui la relie au site du Val d'Allos village charmant et typiquement montagnard.

Tél : 06 77 45 84 36
resadoccv84@gmail.com

Merci de la confiance que vous nous accordez.

L'équipe jeunesse de la Communauté de Communes Ventoux Sud.



**Contacts Service Enfance
Jeunesse**

LE TROUSSEAU

DANS LA VALISE

- Sous vêtements
- Pulls/sweats
- Vestes/polaires
- Pantalons/jeans
- Gants, écharpe, bonnet
- Paire d'après-ski
- Paire de baskets
- Tenue décontractée jogging, survêtement
- Tenue de soirée pour la fête de fin séjour

POUR LA TOILETTE

- Serviette de toilette
- Gant de toilette
- Trousse de toilette complète (brosse à dent, dentifrice, gel shampoing/douche, brosse, élastiques pour cheveux longs etc...)
- Sac à linge sale

POUR LA NUIT

- Pyjama ou tenue de nuit
- Chaussons ou chaussures d'intérieur

SUR LES PISTES

- Longues chaussettes de ski
- Collants ou leggings
- Gants imperméables
- Combinaison ou tenue de ski
- Vêtements chauds à mettre sous la combinaison de ski
- Masque de ski ou lunettes de soleil
- Sac à dos et gourde

OBLIGATOIRE

Stick à lèvres, crème solaire écran total, masque de ski, gants imperméables, après-ski/boots, lunettes de soleil

Cette liste vous est proposée, à titre indicatif, pour garantir un maximum de confort à votre enfant, lors de son séjour.

